**OUTRE-MER** grandeur Nature





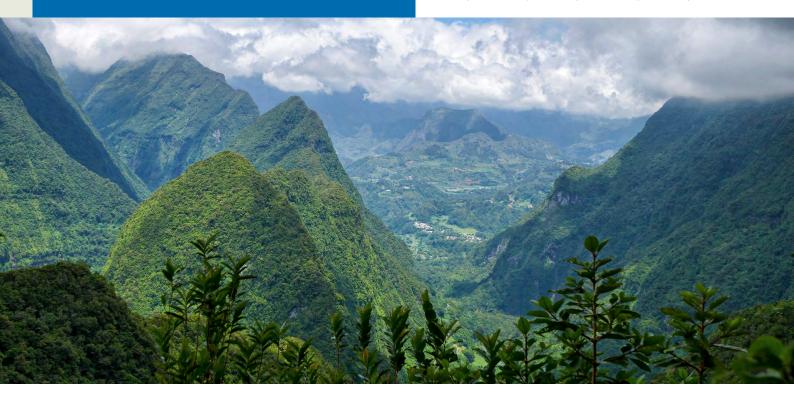
## L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DE DIORÉ : ENTRE FORÊT MULTICOLORE ET PANORAMAS

Facilement accessible depuis le centre-ville de Saint-André, le site de Dioré offre des panoramas époustouflants sur Bois-Rouge, le cirque de Salazie et même le Piton des Neiges. Immersion dans cet ENS protégé par le Département de La Réunion, qui abrite principalement une forêt de « bois de couleurs » de moyenne altitude.

Dans l'est de l'île, la forêt de Dioré est recouverte en grande partie de luxuriants bois de couleurs, une appellation due aux variations chromatiques de ses feuilles, écorces et lichens. Joyau de biodiversité, cet Espace naturel sensible (ENS) contribue au plan départemental « 1 million d'Arbres pour La Réunion ». L'association gestionnaire du site produit ainsi chaque année près de 3 000 plants de bois de cabri rouge, ambavilles, bois de corail, foulsapates marrons ou encore bois de pomme destinés à renforcer l'ENS dans une démarche de reconquête écologique. Par ailleurs, la forêt de Dioré est réputée pour héberger diverses Plantes aromatiques, à parfum et médicinales (PAPAM), ainsi que des espèces endémiques comme le papangue, unique rapace de l'île, le « z'oiseau la Vierge » ou le « z'oiseau vert ». Un écosystème remarquable, aménagé par le Département pour inciter au changement d'air, dans le respect de la nature.



Des ateliers de plantation de semis et repiquage d'espèces indigènes et endémiques sont régulièrement proposés dans les deux serres de l'association APDEM. Ici des bénéficiaires de l'ALEFPA, une structure accueillant des personnes en situation de handicap, partenaire du plan « 1 million d'Arbres pour La Réunion » au même titre que les communes de l'île (Saint-Denis, Petite-Île, Bras-Panon, Le Port...). © APDEM



L'ENS de Dioré, qui s'étend sur 252 hectares, héberge la dernière forêt primaire de Saint-André. Le visiteur y découvre des espèces rares comme le bois de fer, le takamaka ou l'arbre-perroquet, avant d'admirer un très beau point de vue sur le cirque de Salazie. © APDEM





Ci-dessus : vue aérienne de l'un des six kiosques aménagés par le Département de La Réunion dans l'environnement très verdoyant de l'ENS de Dioré. © APDEM | Le lézard vert de Bourbon (*Phelsuma Borbonica*) est un reptile protégé dit subendémique, car sa présence naturelle est pratiquement limitée à La Réunion. En effet, une sous-espèce a été observée sur le petit archipel mauricien d'Agaléga. © Nature Océan Indien



## TÉMOIGNAGES

DIDIER BOLON, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ALLONS PREN' DIORÉ EN MAIN (APDEM) JÉRÉMIE SOUCHET,

RESPONSABLE

SCIENTIFIQUE DE

L'ASSOCIATION

NATURE OCÉAN

INDIEN (NOI)



« Notre association, Allons Pren' Dioré en main, est gestionnaire de l'Espace naturel sensible de Dioré depuis 2009. Un atout du site est son point de vue sur Salazie, qui attire nombre de touristes. Et puis, on nous dit souvent que le site est propre et accessible.

Pour faire connaître l'ENS dans le respect des lieux, nous organisons des visites guidées jusqu'au point de vue, lors desquelles nous transmettons aux visiteurs des explications sur la faune et la flore locales : le lézard vert des Hauts, le papangue, le tec-tec, et au niveau végétal le change-écorce qu'on appelle aussi "goyave marron", une fabuleuse plante médicinale, tout comme le petit natte ou le joli cœur, également présents. Ces visites en petits groupes sont notre point fort! Au retour, nous proposons un déjeuner créole et l'après-midi est consacrée à des ateliers de semis, de repiquage et de replantation. Le public que nous accueillons, y compris scolaire bien sûr car nous recevons de nombreuses classes, participe ainsi à la reforestation de l'ENS. À Dioré, on sème un peu, beaucoup, passionnément!»

« Nature Océan Indien est intervenue en 2019-2020 comme prestataire pour le Département, à l'occasion de la rénovation des six kiosques intégrés dans l'écosystème de Dioré. Notre mission a été de veiller à protéger le gecko vert de Bourbon, qui apprécie ces éléments paysagers abrités du soleil et des intempéries pour thermoréguler, se cacher et pondre ses œufs. Ce reptile classé en danger d'extinction est nommé communéplus faible altitude suite à la perte d'habitat. Nous avons tout d'abord obtenu une dérogation – l'espèce est protégée depuis 1989 - pour pouvoir déplacer les individus, préalablement photographiés, de quelques mètres le temps des travaux. Le démontage des kiosques s'est fait très minutieusement à la main et les œufs trouvés ont été mis en incubateur artificiel grillagé afin d'écarter leurs prédateurs (rat, couleuvre loup, gecko vert de Madagascar...). Après les travaux, les œufs ont été suivis jusqu'à l'éclosion et les nouveaux kiosques ont été très vite recolonisés par l'espèce. Nous avons par la suite pu constater 49 éclosions, autant de petits geckos qui n'auraient pas survécu sans notre intervention. »